

Vacances de Printemps

Accueil de Loisirs
Rosa-Parks



DU 8 AU 19 AVRIL

2024

Semaine du 08 au 12 Avril

Lundi
08

Matin

Piscine
09h00 - 12h00
Pour 8 enfants



ou
Activité manuelle
Déco chevaleresque

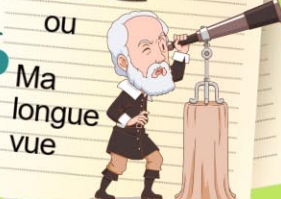


Mardi
09

Activité manuelle



La
grande
porte



Ma
longue
vue

Mercredi
10

Piscine

09h00 - 12h00
Pour 8 enfants



Activité manuelle



Le
passe
tête

Jeudi
11

Activité manuelle
Mon heaume



ou

Mon
bouclier
de poing

&
Pique-nique
au centre



Vendredi
12

Atelier créatif
Construis ton
château médiéval



Grand Jeu
Sauvez
la princesse



Atelier créatif
Construis un drakkar



Grand Jeu
Le relais du dessin
mystère



Grand Jeu
Le pont
roulant



Grand Jeu

Le
dragon

&

19h00-20h30
Veillée médiévale



Semaine du 15 au 19 Avril

Lundi
15

Piscine
09h00 - 12h00
Pour 8 enfants



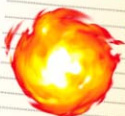
ou
Activité manuelle

La défense
des chevaliers
"hache
de guerre"



Mardi
16

Grand Jeu

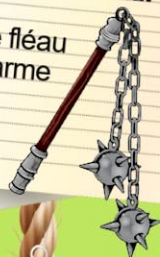


La Balle
brûlante

ou

Atelier créatif

Le fléau
d'arme



Mercredi
17

Piscine
09h00 - 12h00
Pour 8 enfants



ou
Atelier créatif

La bouche du
dragon



Jeudi
18

Sortie médiévale
Provins (77)
09h00 - 18h30



Prévoir le
pique-nique

Vendredi
19

**Olympiades
médiévales**



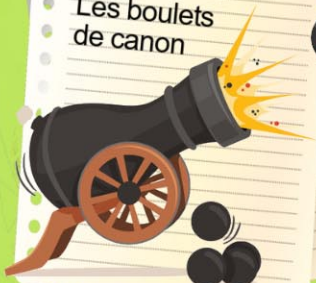
Prévoir un pique-nique

Matin

Après
Midi

**Grand Jeu
sportif**

Les boulets
de canon



Grand Jeu
Princesse Rosa



**Grand Jeu
sportif**

Le ballon-château



Sortie médiévale
Provins (77)
09h00 - 18h30



**Olympiades
médiévales**





Informations



Chaque famille doit communiquer au début de l'année scolaire, les renseignements sanitaires concernant l'enfant, les modifications éventuelles de situations familiales ; ces documents doivent être signés par le représentant légal.

L'inscription est obligatoire. Si votre enfant n'est pas venu à l'accueil de loisirs depuis la rentrée scolaire, vous devrez fournir au service facturation une attestation de paiement des allocations familiales ainsi que votre numéro d'allocataire.

Les inscriptions se font directement sur le portail famille. Une facture vous sera adressée par la suite. Si vous avez besoin d'aide, vous pouvez vous adresser à la directrice de l'accueil de loisirs.

Documents à fournir lors de l'inscription auprès de la directrice :

- Fiche de renseignements complétée et signée.
- Fiche sanitaire de liaison complétée et signée.
- Un bulletin d'inscription complété.
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Certificat médical pour toute contre indication à la pratique d'activité physique.
- Pages "vaccinations" du carnet de santé.
- Attestation d'assurance responsabilité civile ou extrascolaire.
- En cas d'allergie ou toute autre pathologie, un PAI (Projet d'Accueil Individualisé)
- Le règlement intérieur signé.



Pour l'ensemble des vacances, il est impératif de munir votre enfant de chaussures fermées, d'une caquette/chapeau/bonnet.

Pour les sorties "à la journée" prévoir un sac, un coupe-vent/blouson et un pique-nique en plus.

Pour les sorties "piscine" prévoir maillot de bain (short de bain interdit), bonnet de bain, serviette, shampoing/savon, PASS Ville.

Pour bénéficier des sorties, 2 autres jours de présence sur l'accueil de loisirs sont obligatoires.

L'ALSH Rosa Parks dispose d'un service de cantine de 12h00 à 13h30. Pour y inscrire vos enfants, veuillez contacter la directrice de la structure.



Bonnes Vacances à tous !



L'ALSH Rosa-Parks accueille vos enfants pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

De nombreuses activités sportives, culturelles et artistiques sont proposées autour de thèmes choisis par l'équipe d'animation.



Les inscriptions se font directement sur le portail famille. Tout enfant dont le dossier ne serait pas complet, ne pourrait pas être accueilli.

RENSEIGNEMENTS : 01 88 07 00 48 - 07 72 10 08 13

